**Démande de césure**

|  |
| --- |
| A titre exceptionnel, sur demande motivée du doctorant et dans le cadre d’un projet cohérent, une période de césure insécable d’une durée maximale d’une année peut intervenir, une seule fois, par décision du chef d’établissement, après accord de l’employeur, le cas échéant, et après avis du comité de suivi et du directeur de l’école doctorale, du directeur de l’unité de recherche et du directeur de thèse.  Cette période n’est pas comptabilisée dans la durée de la thèse.  L’établissement signe, avec le doctorant qui suspend sa formation un accord lui garantissant son inscription au sein de la formation doctorale à la fin de la période de césure.  Durant la période de césure le doctorant suspend sa formation doctorale et ses travaux de recherche et n’est plus intégré à l’unité de recherche. Le doctorant n’est pas inscrit en doctorat pendant l’année de césure, sauf s’il en fait la demande explicite. Cette demande devra alors être introduite par un courrier motivant la demande de maintien de l’inscription et le doctorant devra alors s’acquitter du paiement des droits d’inscription et justifier d’une couverture sociale et de responsabilité civile adaptée pendant l’année de césure. |

**Demande déposée par :**

**Civilité : Nom : Nom d’usage : Prénom :**

Né(e) le : …../ …../ …. à : Pays :

**Numéro INE :**

**En vue de suspendre la préparation de la thèse suivante :**

**Titre de la Thèse :**

**Etablissement opérateur d’inscription :**

**Directeur de thèse** : Nom : Prénom :

Etablissement :

Unité de recherche:

Le cas échéant, employeur :

Pour une période de césure insécable d’une durée de : ……………….. mois (12 mois maximum)

Maintien de l’inscription demandé pendant la période de césure :  oui  non

|  |
| --- |
| **Le doctorant**  **Je certifie vouloir suspendre la préparation de ma thèse et demande une période de césure insécable. Je joins à cette déclaration le ou les justificatifs nécessaires et une lettre motivant ma demande.**  Fait à :  *Nom, prénom, date et signature* |
| **Le directeur de thèse**  avis favorable  avis défavorable à la demande de césure  Le cas échéant,  avis favorable  avis défavorable à la demande de maintien de l’inscription en doctorat pendant la période de césure  Observations éventuelles :  Le Directeur de thèse  *Nom, prénom, date et signature* |

|  |
| --- |
| **Le directeur de l’unité de recherche**  avis favorable  avis défavorable à la demande de césure  Le cas échéant,  avis favorable  avis défavorable à la demande de maintien de l’inscription en doctorat pendant la période de césure  Observations éventuelles :  Le Directeur de l’unité de recherche  *Nom, prénom, date et signature* |

|  |
| --- |
| **Le directeur de l’école doctorale, après avis du comité de suivi**  avis favorable  avis défavorable à la demande de césure  Le cas échéant,  avis favorable  avis défavorable à la demande de maintien de l’inscription en doctorat pendant la période de césure  Observations éventuelles :  Le Directeur de l’école doctorale  *Nom, prénom, date et signature* |

**Le Président de l’Université Paris-Saclay,** vu l’arrêté du 25 mai 2016 relatif à la formation doctorale et le règlement intérieur du collège doctoral, après avis du directeur de thèse, du directeur de l’unité de recherche et du directeur de l’école doctorale, après avis du comité de suivi, relatifs à la présente demande :

**ACCEPTE**  **N’ACCEPTE PAS**  la demande de césure

**ACCEPTE**  **N’ACCEPTE PAS**  la demande de maintien de l’inscription en doctorat pendant la période de césure

En cas d’acceptation, le président de l’Université Paris-Saclay s’engage à ré-inscrire le doctorant ou la doctorante à l’issue de la période de césure.

**Fait à :**

**Le :**

**Signature**

**Pièces à joindre à cette demande**

* Une lettre du doctorant précisant les motifs de la demande de césure et le projet du doctorant pour cette période de césure,
* L’avis motivé du comité de suivi sur la demande de césure et sur, le cas échéant, le maintien de l’inscription en doctorat pendant la période de césure,
* Le cas échéant, une lettre du doctorant motivant la demande de maintien de l’inscription en doctorat pendant la césure,
* Le cas échéant, une lettre donnant l’avis de l’employeur su cette demande de césure,